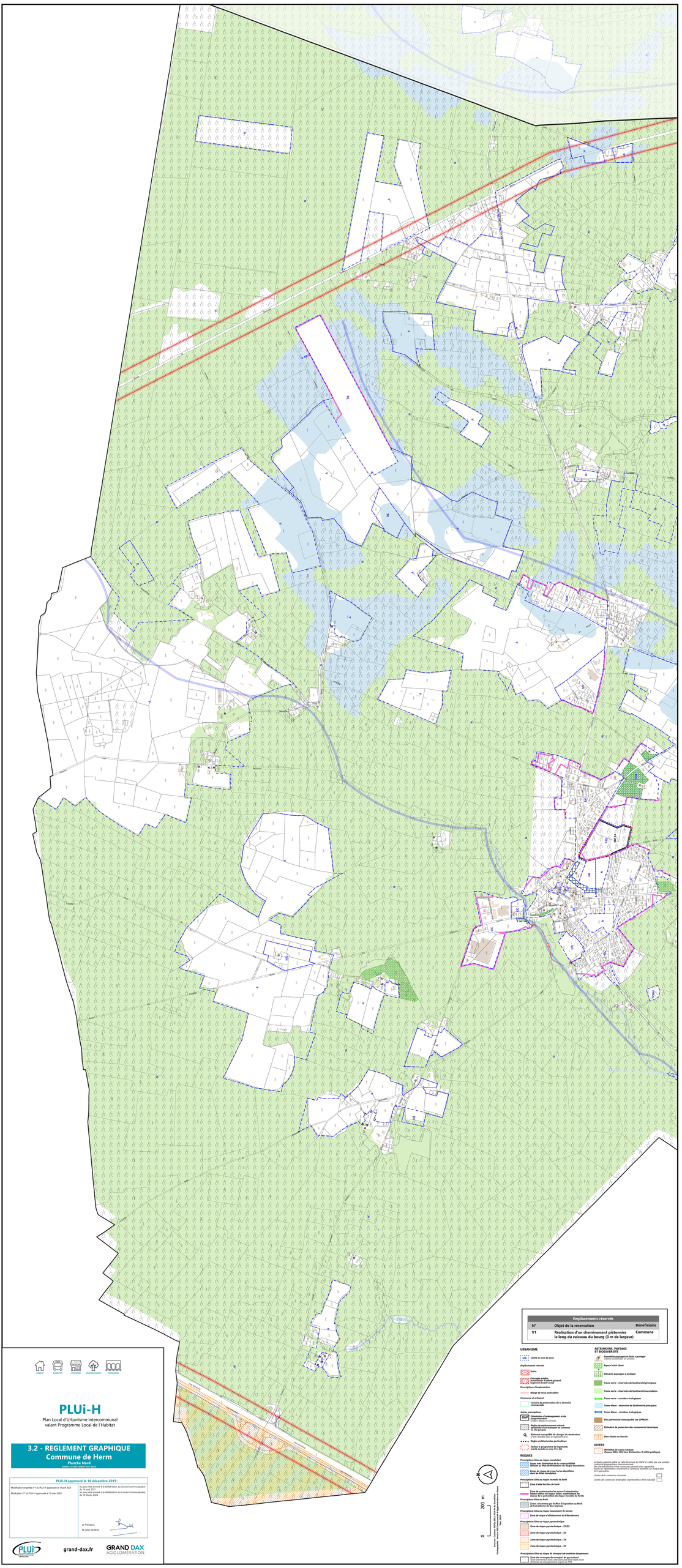
Emplacements réservés
N° | Objet de la réservation | Bénéficiaire
V1 | Réalisation d'un cheminement piétonnier le long du ruisseau du bourg (3 m de largeur) | Commune
URBANISME
UA Limite et nom de zone
Emplacements réservés
Voirie
Ouvrage public, équipement d'intérêt général bénéficiaire d'une réserve
Prescriptions d'implantation
Marge de recul particulière
Commerce et artisanat
Linéaire de préservation de la diversité commerciale
Autres prescriptions
Orientation d'aménagement et de programmation
OAP Secteur d'OAP sectorisée
Règles de stationnement relevant spécifiquement d'un transport en commun en site propre
Maintenir capacité de changer de destination
Article destiné dans le règlement écrit
Règle architecturale particulière
Secteur à programme de logements mixité sociale au zone 2 ou AU
RISQUES
Prescriptions liées au risque inondation
Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
Zones du risque de crues fortes identifiées dans les Atlas inondations
Prescriptions liées au risque incendie de forêt
Zone d'aléa fort feu de forêt
Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et risque feux maintenant le risque de la prévention du risque incendie de forêts
Prescriptions liées au risque retrait gonflement des sols
Secteurs concernés par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse
Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
Zone de risque d'affaissement et d'écoulement
Prescriptions liées au risque pyrotechnique
Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
Zone de risque pyrotechnique - Z1
Zone de risque pyrotechnique - Z2
Zone de risque pyrotechnique - Z3
Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses
Zone des ouvrages de transport de gaz naturel
Servitude de maîtrise de l'urbanisme (SMU) d'une servitude de risque technologique (article R. 111-48 du code de l'urbanisme)
PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE
Ensembles paysagers et bâtis à protéger (Z'Zones marécageuses en arrosses)
Espace bâtiment classé
Éléments paysagers à protéger
Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
Trame verte - corridors écologiques
Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
Trame bleue - corridors écologiques
Site patrimonial remarquable (ex ZPPAUP)
Périmètre de protection des monuments historiques
Sites classés ou inscrits
DIVERS
Périmètre de zonis à enlever (Annexe 7ème LEP Dax) Déclaration d'utilité publique)
Le bande codamné utilisé est celui fourni par le DGFIP et n'offre pas une parfaite précision cartographique. Les limites de parcelles
Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître sur les plans. Les limites de parcelles du cadastre ne constituent nullement un tracé des sont opposables.
Limites de la commune concernée
Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)
0 200 m
Source : Cadastre DGFIP, BDTOPO, BD Carto IGN
Conception : Atelier Pierre Paris - Mai 2024
Mars 2024
PLUi-H
Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat
3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE
Commune de Herm
Planche Nord
ECHELLE 1/5 000 (PAPIER A0)
PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :
Modification simplifiée n°1 du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021
Modification n°1 du PLUi-H approuvée le 19 mars 2024
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2019
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024
Le Président,
M Julien DUBOIS
grand-dax.fr
GRAND DAX AGGLOMÉRATION